laTrompette

GETTY IMAGES

Pourquoi le Canada se tue-t-il ?

- Richard Palmer
- 26/01/2023

Pour l'année 2021, en Colombie-Britannique, 1 sur 20 personnes qui est décédée a été tuée par le gouvernement canadien.

Cela représente plus de 10 000 personnes au Canada. Si l'on en juge par les chiffres des années précédentes, cela en ferait la septième cause de décès, devant le diabète et la grippe.

Plus inquiétant : elle augmente rapidement.

Comment le gouvernement canadien tue-t-il des milliers de ses propres citoyens ? Par l'euthanasie—ou l'aide médicale à mourir, comme on l'appelle.

Les histoires choquantes continuent d'arriver presque chaque semaine.

Christine Gauthier est une ancienne combattante handicapée et également une ancienne athlète paralympique. Elle s'est plainte au ministère des Anciens Combattants du Canada pour leur faire part du temps qu'il fallait pour faire installer un monte-escalier. On lui a répondu que si elle ne voulait pas attendre, ils l'aideraient à se tuer immédiatement.

PT_FR

Jennyfer Hatch a participé à une vidéo publicitaire glamour d'une chaîne de vêtements canadienne qui voulait célébrer la beauté de l'euthanasie. Mais Jennyfer Hatch, qui souffrait du syndrome d'Ehlers-Danlos, voulait vivre. Mais elle désespérait parce qu'elle ne pouvait pas obtenir d'aide de la part du système de santé socialisé du Canada. « Si je n'ai pas accès aux soins de santé, puis-je alors avoir accès à des soins pour mourir ? » a-t-elle demandé avant de mourir. Elle a trouvé les « soins pour mourir » plutôt rapides et efficaces.

Un autre ancien combattant a essayé d'obtenir de l'aide pour un trouble de stress post-traumatique et des pensées suicidaires. Le ministère des Anciens Combattants du Canada lui a proposé de l'aider à mourir.

L'État a aidé Alan Nichols à mourir sans que sa famille n'en soit informée. Son état ? Une perte ministère des Anciens Combattants d'audition. Sa femme a déclaré : « Je suis terrifiée à l'idée que mon mari ou un autre membre de ma famille soit hospitalisé et reçoive ces formulaires (d'euthanasie) entre leurs mains. »

Au Canada, l'euthanasie a rapidement dévalé une pente glissante. En 2015, sa Cour suprême a jugé que l'interdiction de l'euthanasie pour les malades en phase terminale était inconstitutionnelle. Ainsi, l'année suivante, le Parlement a adopté une loi l'autorisant, mais uniquement pour les adultes sains d'esprit, avec des « souffrances persistantes et intolérables » et dont la mort était « raisonnablement prévisible ». Il fallait donc être en train de souffrir et mourir.

Cette année-là, 1 018 ont été euthanasiés. L'année suivante, ce chiffre a plus que doublé. En 2019, 5 661 personnes ont été aidées à mourir.

En 2019, la Cour supérieure du Québec a jugé que la clause « raisonnablement prévisible » devait disparaître. Une nouvelle loi a donc été adoptée en 2021, supprimant la clause relative à la maladie terminale et d'autres mesures de protection. La plupart des personnes qui meurent citent la perte de la capacité à mener une vie normale ou la douleur comme raisons pour se tuer. Plus de 17 pour cent ont mentionné « l'isolement ou la solitude » comme l'une des raisons pour lesquelles ils voulaient mourir. Pour 35,7 pour cent, c'est une raison financière—ils craignaient d'être un « fardeau pour la famille, les amis ou les soignants ».

Il existe des signes que l'euthanasie est mise en avant comme étant l'alternative bon marché pour ne pas garder en vie des personnes handicapées ou les aider dans leur vie quotidienne.

En 2017, le *Journal de l'Association médicale canadienne a* estimé que l'euthanasie pourrait faire économiser au système de santé canadien 35 à 135 millions de dollars par an. L'auteur du rapport a déclaré qu'en matière d'euthanasie, « le coût doit faire partie intégrante de la discussion. »

Et c'est bien le cas. Les médias canadiens regorgent d'histoires de personnes choisissant la mort parce que la vie était trop chère. Roger Foley a déclaré au Parlement canadien : « J'ai été contraint à la mort assistée par les abus, la négligence, le manque de soins et les menaces ». Il a décrit une fois où « l'éthicien de l'hôpital et les infirmières ont essayé de me contraindre à une mort assistée en menaçant de me faire payer 1 800 dollars par jour ou de me faire sortir de force, me privant de soins dont j'avais besoin pour vivre ». Lorsqu'il a continué à refuser de se tuer, il a dit qu'ils l'ont affamé et privé d'eau pendant 20 jours. Il a dit aux législateurs : « Vous avez tourné le dos aux Canadiens handicapés et âgés ».

Le directeur de l'Institut canadien pour l'inclusion et la citoyenneté, Tim Stainton, a qualifié la loi canadienne sur l'euthanasie de « probablement la plus grande menace existentielle pour les personnes handicapées depuis le programme des Nazis en Allemagne dans les années 1930 ».

Et c'est sur le point d'empirer. Cette année, les personnes souffrant de troubles mentaux auront accès à l'euthanasie. Les « mineurs matures »—ce qui sera probablement interprété comme des enfants de plus de 12 ans—seront également éligibles cette année. Bientôt, un adolescent canadien pourrait appeler son médecin pour lui dire qu'il se sent déprimé et se faire demander

: "As-tu pensé à te suicider ?".

Nous ne savons toujours pas combien de personnes sont mortes à cause de l'euthanasie en 2022 ; il faudra probablement attendre l'été pour le savoir. Quel que soit ce nombre, le chiffre pour 2023 sera probablement beaucoup plus élevé.

Peut-être que la chose la plus choquante dans cette histoire est l'absence de choc. L'euthanasie a été imposée au Canada par les tribunaux, mais les sondages d'opinion indiquent que le public y est majoritairement favorable. Un sondage Ipsos réalisé auprès de 3 500 adultes canadiens a révélé que 86 pour cent d'entre eux approuvent la légalisation de l'euthanasie. De même, 82 pour cent soutiennent l'assouplissement de la loi pour que les personnes qui ne sont pas atteintes de maladies mortelles puissent choisir de mourir. Un sondage mené par Leger, réalisé à la même époque auprès de 1 501 Canadiens, a révélé qu'une toute petite majorité— 51 pour cent—approuvait le changement qui permettra aux adolescents de mourir, alors que seulement 23 pour cent s'y opposait.

Comment en sommes-nous arrivés à la situation où un pays moderne, scientifique et pacifique tue ses citoyens les plus vulnérables au lieu de les protéger ?

C'est une illustration des dangers de rejeter la Bible en tant que standard absolu de notre moralité, et de nous fier plutôt à notre propre raisonnement.

La Bible met en place des protections strictes à l'égard de la vie humaine.. Le seul commandement répété dans les cinq premiers livres de la Bible est qu'un meurtrier doit être mis à mort—si quelqu'un prend une vie, il subit le châtiment ultime. Cela s'applique même à une personne qui tue un bébé dans le ventre de sa mère (Exode 21 : 22-23).

Nous pourrions utiliser la sagesse de la Bible pour nous guider. Au lieu de cela, nous nous sommes appuyés sur nos propres idées. Il existe des arguments très compatissants en faveur de l'euthanasie. Il est facile de compatir avec une personne qui souffre tellement qu'elle préférerait en finir. Mais la Bible prévient qu'il y a un grand danger à faire confiance à notre propre raisonnement humain.

Jérémie 17 : 9 nous avertit : « Le cœur est trompeur par-dessus tout, et incurable ; qui le connaît ? » (version Darby). Dieu nous dit carrément que nous éloigner de la Bible et écouter notre cœur nous mènera dans toutes sortes de mauvaises directions ; c'est une pente glissante.

Que la vie humaine doit être protégée est une vérité assez fondamentale. Mais une fois que nous relativisons même cela, le glissement commence.

Il devrait être facile de voir que ce qui se passe au Canada est un mal monumental. Mais c'est aussi un avertissement que si nous abandonnons la Bible et commençons à former nos propres idées du bien et du mal, nous aboutirons à un mal monumental.

Nous le voyons tout autour de nous. Les arguments qui semblent remplis de compassion à propos du « mariage » homosexuel ont permis à des industries médicales associées à l'idéologie transgenre de tirer profit de l'abus d'enfants. Les arguments en faveur de l'avortement lors des rares cas de viol ont conduit au meurtre d'environ 73 millions de bébés dans le monde.

Cela devrait horrifier tout individu bien-pensant. Mais qu'en est-il de Dieu ? Est-ce que cela l'horrifie ? Pourquoi un Dieu aimant resterait-Il sans rien faire, et laisserait-Il cela se produire ?

Il se prépare à intervenir. Mais la grande majorité d'entre nous ne veut toujours pas écouter Ses instructions. Sur certains de ces problèmes majeurs, nous sommes d'accord avec la Bible et nous la suivons. Mais est-ce que l'idée de nous écarter de la Bible pour n'importe quel sujet nous horrifie-t-elle ?

C'est la leçon que Dieu enseigne au monde. En nous appuyant sur notre propre compréhension, nous aboutissons à un mal horrifiant. Pour notre propre bien, nous devons nous tourner vers Dieu.

Dieu a un plan pour aider les personnes décédées en raison du programme canadien d'aide médicale à mourir. Ils ne sont pas perdus pour toujours. Et Il utilise les fruits horribles de nos décisions d'ignorer Ses lois pour nous démontrer leur importance. Lorsque nous aurons appris cette leçon et que nous nous tournerons vers Lui, Il conduira l'humanité dans un monde nouveau où les horreurs du monde actuel seront éradiquées.

Pour en savoir plus sur le dessein de Dieu pour toute l'humanité, veuillez lire notre livre gratuit *Le mystère des siècles*, par Herbert W. Armstrong.